

Canadian Global Tobacco Control Forum
PATH Canada Sub-Project
Projet de renforcement des capacités en matière de lutte antitabac en
Afrique Francophone

Rapport Final

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	1
OBJECTIFS DU SUB-PROJET.....	3
RESULTATS DU SUB-PROJET.....	4
Activité I: Colloque de Niamey.....	4
Activité II: Séminaire sous régional sur la lutte antitabac.....	7
FINANCIAL REPORT.....	9
ANNEXE 1: DECLARATION DE NIAMEY SUR LA PREVENTION DU TABAGISME CHEZ LES JEUNES.....	10
ANNEXE 2: RECOMMANDATION RELATIVE A LA LOI NATIONALE SUR LE TABAC.....	12
ANNEXE 3: ALLOCUTION DU PRESIDENT DE SOS TABAGISME-NIGER.....	14
ANNEXE 4 : ALLOCUTION D’OUVERTURE DU MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE LES ENDEMIES AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TABAC.....	17

Sommaire

In most of francophone Africa, tobacco control is low on the agenda of both civil society and governments, though cigarette marketing is pervasive. This is reflected in slow progress towards FCTC ratification: at time of this project, only Senegal, Mauritius, and Niger had completed the ratification process.

Tobacco-specific NGOs have developed good networking and advocacy skills; public health associations can add value by generating and providing credible evidence on the negative health effects of tobacco use as well as an excellent relationship with their respective ministries of health and the WHO. This sub-project brought together these two types of groups to build a stronger alliance in favour of tobacco control, nationally and regionally, in francophone Africa.

Introduction

Pour saisir la contribution apportée par l’ONG SOS Tabagisme-Niger dans la réorientation des politiques nationales, il faudrait d’abord présenter brièvement la situation du tabac au Niger avant la création de cette dernière. Ainsi, le Niger n'est certes pas un pays producteur de tabac, mais en raison de sa position géographique, il constitue une zone de transit de ce produit. On y dénombre cinq sociétés de vente et/ou de promotion de cigarettes. A celles-là, s'ajoutent des commerçants importateurs qui réalisent chaque année des chiffres d'affaires très importants. Aussi, faudrait-il noter que la longueur et l'élasticité de la frontière d'avec le Nigeria favorisent l'entrée clandestine de cigarettes sur le territoire. De sorte qu'en dehors de Niamey, l'écrasante majorité des cigarettes consommées découle de la contrebande.

Les nigériens, notamment les jeunes, sont de grands consommateurs du tabac. Cela est lié principalement à deux facteurs : la disponibilité des cigarettes et la méconnaissance des méfaits liés à la consommation du tabac. Pour ce qui est de la disponibilité, elle est favorisée par la

contrebande ci-dessus évoquée et l'adoption par les compagnies du tabac de tactiques de marketing agressives. Elles se traduisent par l'implantation de panneaux publicitaires dans les artères les plus fréquentées, la distribution gratuite et quasi-permanente des cigarettes et des gadgets publicitaires, la mise en circulation de cigarettes captivantes à l'endroit surtout de la jeunesse, et l'organisation de jeux concours pour lancer les marques.

C'est dans ce contexte que naquit l'ONG SOS Tabagisme-Niger en 1999, dont l'objectif principal est la lutte contre le tabac au Niger. Dès sa création, SOS Tabagisme-Niger s'était engagée non seulement dans une campagne médiatique contre le tabac mais aussi dans des tournées de sensibilisation et des actions en justice contre les compagnies du tabac. La campagne médiatique se fait à travers des communiqués, des conférences de presse, des interviews dans les journaux, des émissions radiophoniques de sensibilisation, et des lettres ouvertes adressées aux autorités politiques. Elle a pour cible principale les leaders d'opinion (les élus du peuple, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les leaders religieux) afin de créer un large front de lutte antitabac et d'amener les responsables politiques à s'y engager. Les thèmes principaux traités sont : l'ampleur du tabagisme dans le monde, les tactiques de l'industrie du tabac, le tabagisme passif, les jeunes et le tabac et surtout la Convention Cadre pour la lutte antitabac. A cela s'ajoutent des sujets locaux qui font état des activités des firmes du tabac. Et, pour mieux convaincre le public, la campagne s'appuie sur les différents rapports et communiqués de presse rendus public par l'OMS et d'autres organisations. Elle est menée de manière tapageuse afin de mieux alerter l'opinion sur les dangers réels du tabagisme.

Parallèlement à cette pression médiatique, des tournées de sensibilisation des jeunes dans les établissements scolaires et les quartiers de Niamey (la capitale) ont été initiées afin de toucher les jeunes de plus près. Les débats portaient sur les conséquences du tabac et surtout sur les stratégies de l'industrie du tabac pour embrigader les jeunes. A l'occasion, des documentaires et/ou des spots publicitaires antitabac sont projetés. Enfin, SOS Tabagisme Niger s'était rendue compte que les compagnies du tabac étaient indifférentes à toutes ses actions du fait de leur force politique et financière. Dès, lors il convenait de réfléchir à d'autres stratégies permettant de contrer les pratiques illégales de promotion de cigarettes. Alors, après une analyse approfondie, l'action judiciaire a été retenue comme un moyen efficace. Ainsi deux actions judiciaire ont été engagées par SOS Tabagisme-Niger, l'une a été remporté et l'autre est à la cour d'appel.

A partir de 2002, qui a vu le début de la collaboration avec PATH-Canada, que les actions de SOS Tabagisme sont devenues plus concrète sur le terrain. Ainsi en quatre ans, six séminaires et ateliers ont été organisé à l'intention des medias et plusieurs structures de la société civile. Trois études ont été publiées ; deux documents sont traduits de l'anglais au français. Tous les efforts de SOS Tabagisme-Niger avec soutien de ses partenaires ont eu pour conséquences une large et rapide prise de conscience sur l'épidémie du tabagisme au Niger tant au niveau des medias que des autorités politiques. Ainsi, on assiste à une large couverture médiatique des actions de lutte antitabac et un engagement politique très affirmés.

Objectifs du Sub-projet

The *overall* objectives of the sub-project were:

- To increase awareness in francophone Africa of the significance of tobacco use as both a public health issue and a development issue;
 - *This was achieved through the convening of an information-sharing colloquium and a regional meeting which brought together more than 120 representatives from civil society and six national governments. During the colloquium, participants learned about how the tobacco industry works, the health consequences of tobacco use, tobacco use among youth, the goals and objectives of the FCTC, tobacco control laws in Niger, the role of civil society and the media in tobacco control.*
- To reduce information deficits that are delaying ratification in some countries, such as access to French-language materials, templates for legislation, background on economic issues, and strategies of multinational tobacco companies;
 - *This was achieved through the convening of the information sharing colloquium and the regional meeting. Presentations on economic issues and tobacco industry strategies were made, from both international and Africa-specific perspectives. All presentations and materials were provided in the French language. A key role was played in these meetings by a leading francophone Canadian tobacco control advocate, who was able to provide materials in the French language.*
- To increase NGO capacity to make the case for policy measures in tobacco control, i.e. for meaningful implementation of the FCTC;
 - *Mini-workshops held during the colloquium and regional meeting were designed to focus on the role that civil society could play in tobacco control. Examples were given of the role played for example by SOS Tabagisme, as well as the role of civil society in tobacco control in Canada. Small seed grants were provided to assist with the building of this capacity. A longer-term mentoring role is envisaged. At the end of both the colloquium and regional meeting, declarations were made and signed by all participants, focusing on a desire (and in fact demand) that NGOs play a stronger and more active role in tobacco control.*
- To facilitate co-ordination and co-operation amongst francophone countries, particularly in West Africa.
 - *The colloquium and regional meeting brought together representatives from six francophone West African countries, as well as from Canada. To date, tobacco control advocates in the West African countries have often worked independently from each other; participation in these events fostered the development of a small network and the sharing of experiences and lessons learned. The development and signing of the declarations were a first step towards more formal cooperation amongst the participants.*

The sub-project included two activity components. The *specific* objectives for these activity components were:

Activité I: Colloque de Niamey

- Sensibiliser les acteurs politiques, les partenaires au développement et la société civile à mieux comprendre la situation du Tabagisme en Afrique.

- Sensibiliser les acteurs politiques, et la société civile à mieux comprendre le contenu et les avantages de la Convention cadre.
- Motiver les partenaires au développement à s'impliquer pleinement et effectivement dans la lutte contre le tabac en Afrique.
- Echanger l'expérience entre les différents pays de la sous région en matière de la lutte contre le tabagisme.
- Mettre en place un réseau d'action et d'échange d'expériences pays francophones de la sous régions sur la lutte antitabac.

Activité II: Séminaire sous régional sur la lutte antitabac

- Renforcer les politiques clés pour la lutte Antitabac dans les six pays en créant une capacité des partenaires à plaider en faveur de ces politiques et à s'engager dans les mesures de lutte antitabac ;
- Renforcer la collaboration entre ses trois pays ayant une situation presque similaire ;
- Créer des connaissances publiques et un soutien sur les politiques de la lutte antitabac ;
- Accroître le nombre et la capacité des ONG et autres associations et individus à s'impliquer activement et efficacement dans la lutte contre le tabac dans ses pays ; et
- Fournir un soutien aux partenaires en vue d'établir et d'améliorer les politiques sur les questions clés et spécifiques des pays.

Résultats du Sub-projet

Activité I: Colloque de Niamey

SOS Tabagisme-Niger a organisé, avec l'appui de PATH Canada et la collaboration de plusieurs organismes canadiens, un colloque international sur le tabagisme le 15 et 16 janvier 2006. Le thème du colloque était : « *la jeunesse africaine face à la menace du tabagisme.* »

Profils des participants :

Les plus de 120 participants au colloque international sur le tabac sont issus de tous les secteurs de la vie nationale du Niger, et de représentants des associations de lutte antitabac des pays voisins, des associations de santé publique et un représentant de la Coalition Québécoise pour le Contrôle du tabac en la personne de Mr Louis Gauvin. Il s'agit de :

- Représentant de tous les collectifs des associations de droit de l'homme
- Représentant des associations féminines
- Représentants de tous les ministères
- Représentants des organismes des nations unis
- Représentants de tous les groupes parlementaires à L'Assemblée Nationale
- Représentants des médias



Les Présentateurs :

- Mr Louis Gauvin : Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le Contrôle du tabac
- Dr Daga Magagi : Conseiller Technique du Ministre de la Santé

- Dr Maizoumbou Dan Aoûta : Médecin Pneumologue, Enseignant à la faculté de médecine
- Dr Issa Baaré Ibrahim : Point Focal de la lutte contre le tabac au Ministère de la santé
- Mr Saouna Inoussa : Président SOS Tabagisme-Niger
- Mr Sidi Mohamed : Secrétaire Générale de ACONTAS (Burkina)
- Mr Ghislain Aledji : Directeur exécutif de ATLAT (Togo)

Le colloque :

Le colloque international sur le tabac est le premier évènement médiatique contre le tabac jamais organisé au Niger. Ainsi, la cérémonie d'ouverture prévue pour le 15 janvier a été reportée pour le 16 janvier à la demande du Ministre de la santé.

Le Ministre de la santé et de la lutte contre les endémies, Mr Ari Ibrahim, a présidé le colloque. Le premier à prendre la parole c'est Mr Saouna Inoussa, qui a souhaité la bienvenue aux participants et présenté les objectifs du colloque tout en brochant une critique sans complaisance des activités de l'industrie du tabac. En suite, Mr Louis Gauvin et le Ministre de la santé a prononcé le discours d'ouverture. (Voir les discours en annexe).



Après la cérémonie d'ouverture suivit d'une pause café, les travaux ont démarré. La table de séance été composée de Président Dr Daga, conseiller technique du ministre de la santé, Coprésident et 1^{er} rapporteur Omar Keita, journaliste au journal le républicain, et 2^e rapporteur Saouna Inoussa, Président de SOS Tabagisme Niger. Les travaux ont commencé par la présentation de Mr Louis Gauvin sur le thème : *Tactique de l'industrie du tabac :*

marketing auprès des jeunes.

Dans un exposé très riche, Louis a donné des informations inédites aux participants. De l'histoire de l'entreprise à l'histoire de l'industrie du tabac, ses pratiques antérieures dans un pays riches comme le Canada aux pratiques d'aujourd'hui, rien n'a été épargné pour montré aux participants le degré de l'incurie de l'industrie du tabac pour embrigader les jeunes (notamment africains) dans la consommation du tabac. Dans sa conclusion Louis a donné un message sur le rôle des activistes et des professionnels face à la conquête de l'industrie du tabac. Les quatre rôles :

- (i) Nous avons le rôle d'éducation et de sensibilisation de la population, des élites, des médias et des élus.
- (ii) Nous sommes les seuls à disposer de latitude pour faire pression sur les gouvernements.
- (iii) Une fois les lois votées, il nous revient d'avoir la vigilance nécessaire pour s'assurer de leur application rigoureuse et, à défaut d'amener les gouvernements à respecter leurs engagements.

- (iv) Notre vigilance doit aussi s'exercer auprès de l'industrie, surveiller la façon dont elle respecte les lois existantes et l'évolution de ses pratiques.

Après ce brillant exposé s'en a suivi un débat très riche qui a prouvé de l'intérêt des participants pour la présentation.

Le deuxième thème de la journée était : *les conséquences sanitaires de la consommation du tabac*. Dr Maizoumbou Dan Aouta Pneumologue, enseignant à la Faculté de médecine de l'Université du Niger, a fait la présentation. Dans une démarche scientifique, il a présenté les conséquences sanitaires de la consommation du tabac. Ce thème important a été suivi de débat intense et de témoignage.

Le troisième thème de la journée était : *l'enquête sur le tabagisme des jeunes : cas du Niger*. Ils a'agit de la présentation de l'enquête sur le tabagisme des jeunes réalisé en 2001 au Niger par l'Association nigérienne de santé publique avec l'appui de l'association canadienne de santé publique. De cette présentation on retient que :

- 22% des élèves consommaient du tabac sous une forme ou une autre au moment de l'enquête; 17% fumaient des cigarettes; et 10% consommaient une autre forme de tabac.
- L'exposition à la tabagisme passif est très élevée: plus de 4 élève sur 10 vit dans un foyer où d'autres personnes fument; 7 élèves sur 10 sont exposés à la fumée de tabac ambiante dans les lieux publics; 2 élève sur 10 ont des parents qui fument.
- Près de 6 élèves sur 10 pensent que la consommation du tabac devrait être interdite dans les lieux publics.

Les discussion après cette présentation ont été très animés et a aboutit à une recommandation.

Le quatrième thème était *la Convention cadre antitabac et la mobilisation des partenaires*, présenté par Saouna Inoussa avec Louis Gauvin. Le but de cette présentation est d'informer les participants sur l'historique de CCLAT et de mobiliser les partenaires pour sa mise œuvre. De l'historique à la mobilisation les participants ont très édifié sur le contenu de CCLAT et de l'importance d'une grande mobilisation pour sa mise œuvre. Après la présentation les discussions ont été très riches.

Le deuxième jour a été entamé par la présentation de la loi nigérienne. Le thème de cette présentation était : *La loi sur le tabac au Niger : quel avenir*, présenté par DR Ibrahim Baaré, Point focal tabac au ministère de la santé. Dans une démarche technique il a présenté les articles importants de la loi, la situation de son adoption devant le parlement, et son avenir. Parlent de l'avenir le communicateur a dit qu'il laisse la réflexion aux participants. Lors des débats, plusieurs intervenant ont salué la rigidité de cette loi qui prend en compte toute les directive de la CCLAT. Toute les inquiétudes se sont focalisé sur son adoption qui semble être difficile à cause des manœuvres des compagnies du tabac. Les députés participants aux colloque ont exprimé l'engagement de l'Assemblée Nationale a adopté cette loi dans l'intérêt des populations. Ils ont exprimé leurs disponibilités pour aider SOS Tabagisme Niger dans ce sens.

Le deuxième thème de la journée était aussi important que le premier. Il s'agit du *rôle de la société civile et de la presse dans la lutte contre le tabac*, présenté par Mr Saouna Inoussa et Omar Keita. Lors de Mr Saouna, la société civile est le pilier de toutes les luttes en faveur du mieux

être des populations. Après avoir défini la société civile, il a présenté ses quatre rôles dans la lutte contre le tabac. Il s'agit de : d'alerter, dénoncer, mobiliser, et mener l'action. Mr Omar, journaliste de profession et Secrétaire Générale de l'Union des Journalistes Privées du Niger, a tout d'abord défini le rôle des medias dans le traitement de toute les questions sociales. Il donné l'exemple de la grande mobilisation sociale au Niger en mars 2005 dans lequel les medias ont été les principaux moyens de mobilisation des populations. Mr Keita a insisté sur la pression que peut faire les medias sur les gouvernants pour modifier et ou adopter des lois en faveur de la lutte antitabac. La conclusion de cette présentation est que la collaboration entre medias et activistes antitabac est très importants voir stratégique.

Les derniers sujets traités au colloque de Niamey ont été les partages d'expériences entre les différents pays dans le cadre de la lutte contre le tabac. Quatre pays ont présenté, il s'agit du Canada par Louis Gauvin, le Bénin par Hector, Burkina par Sidi Ould Mohamed et le Togo par Ghislain Aledji. Chacun des présentateurs a exposé l'expérience de son pays et ou de son organisation en matière de lutte contre le tabac.

Le partage de l'expérience entre les différents pays participants a été les derniers point développer lors de ce colloque. Après les discussions sur l'expérience des pays, la table de séance a désigné un comité pour rédiger la déclaration de Niamey et les recommandations. Ainsi, à l'issue de discussions en plénière la déclaration de Niamey et une recommandation ont été adopté voir annexe.

Dans la soirée tous participants se sont retrouvés à une réception de Gala aux Cercle mess des Officiers.

Les grands résultats du colloque sont:

- Les décideurs politiques sont imprégnés de l'ampleur du tabagisme dans le monde en générale et Afrique en particulier.
- Les décideurs politiques et la société civile sont imprégnés du contenu de la Convention Cadre.
- La société civile en Afrique est mieux sensibilisée sur son rôle dans la lutte contre le tabac.
- Les participants ont identifié des méthodes efficaces de lutte antitabac en Afrique Francophone.

Au sortir du colloque, une déclaration importante dite de Niamey était publié et distribué à la presse africaine et internationale présente à Niamey. Chaque participant africain a reçu une copie pour diffusion dans son pays. Aussi, une Conférence de presse été organisé pour entretenir la presse sur les conclusions de du colloque. (Voir les annexes)

Activité II: Séminaire sous régional sur la lutte antitabac

En marge de ce colloque les représentants des ONG de la sous région se sont réunis pour adopter un plan d'action urgent pour la ratification et l'adoption des lois dans les différents pays.

Participants:

Cinq représentants d'ONG du Bénin, Burkina Faso, Togo, Tchad, C'ôte d'Ivoire.

La rencontre avait comme objectif de trouver un cadre de travail inter pays sur la lutte antitabac à travers un projet. Le projet commun qui doit être réalisé dans chacun des pays eu égard à leurs spécificités a pour objectifs: "contribuer à la ratification de la convention cadre de lutte antitabac et à l'obtention des lois nationales de lutte antitabac dans ses quatre pays".

Le groupe a retenu comme activités dans les différents pays:

1. En ce qui concerne la ratification:

Préparation d'un document de plaidoyer à l'endroit des pouvoirs publics et des médias.
Mener un plaidoyer et du lobbying pour la ratification de la CCLAT du Bénin et au Burkina Faso.

2. Rédaction des propositions de loi inspirée de la CCLAT dans les quatre pays

- Atelier de validation sur la proposition de loi
- Atelier d'information des parlementaires
- Plaidoyer et lobbying pour l'adoption de la loi nationale
- Plan de communication:
 - * vulgarisation de la législation nationale en vigueur
 - * campagne médiatique
 - * traduction de la législation nationale en matière de la lutte anti-tabac
 - * panneaux, affiches
 - * émissions radio, télévision, presse
 - * confiance de presse

3. La participation des délégués des quatre pays à la conférence mondiale sur le tabac en 2006.

4. Renforcement des capacités des acteurs des quatre pays en formation et en appui institutionnel.

5. Evaluation du projet après l'atteinte des objectifs.

Le groupe de travail a souhaité que le projet doit être élaboré et coordonné à partir du Niger en s'inspirant de l'expérience du réseau sud-sud. A la fin des travaux les participants sont informés qu'ils recevront un montant de 1500\$ CAD par virement bancaire à partir du compte de SOS Tabagisme Niger pour mener une activité.

Annexe 1: Déclaration de Niamey sur la Prévention du Tabagisme chez les Jeunes

SOS Tabagisme-Niger
Colloque International sur le Tabac
Niamey du 16 au 17 JANVIER 2006

DÉCLARATION DE NIAMEY
SUR LA PRÉVENTION DU TABAGISME
CHEZ LES JEUNES

NOUS,

Participants au premier Colloque international sur le tabac qui s'est tenu à Niamey au Niger du 16 au 17 janvier 2006, venus **du Bénin, Burkina, Canada, Congo, Togo et du Niger,**

AFFIRMONS QUE :

- ☆ Le tabac contient des milliers de toxiques puissants et mortels.
- ☆ Le tabac est un produit totalement inutile qui ne sert qu'à assouvir la dépendance qu'il a lui-même créée chez le fumeur.
- ☆ L'usage du tabac est cause de très nombreuses maladies et de décès partout dans le monde.
- ☆ Le tabagisme est destructeur de la famille et de la société car, au cours du présent siècle, au moins 700 millions de nos frères Africains en mourront, selon l'OMS.
- ☆ Les pays africains représentent dorénavant la proie des grandes compagnies multinationales du tabac, nos enfants et nos jeunes, leurs cibles privilégiées; le nombre de ceux-ci qui fument est en constante progression.
- ☆ Le tabac constitue une menace grave pour le développement durable et équitable et la lutte contre le tabagisme est un juste combat contre la pauvreté et en faveur de l'égalité de tous devant la santé et la vie.

C'EST POURQUOI,

Nous prions instamment les gouvernements de tous les pays du continent africain d'adopter des mesures fiscales et législatives vigoureuses pour prévenir l'usage du tabac auprès des jeunes, inspirées de la Convention cadre pour la lutte antitabac de l'OMS contenant, en particulier, les dispositions suivantes :

1. un relèvement des taxes sur tous les produits du tabac
2. des interdictions générales de fumer dans tous les lieux publics et milieux de travail

3. une interdiction totale de la publicité et du parrainage
4. des avertissements percutants sur les emballages de tous les produits du tabac.

Nous invitons toutes les **ONG** antitabac et celles qui représentent la société civile des pays africains à se mobiliser pour faire pression auprès de leurs gouvernements afin qu'ils procèdent à l'adoption de telles mesures et à leur application.

Nous faisons aussi appel aux ONG antitabac de l'ensemble de la communauté internationale ainsi qu'aux partenaires au développement des pays africains afin de soutenir nos pays dans ce combat.

Fait à Niamey, Niger
Le 17 janvier 2006

Annexe 2: Recommandation relative à la loi nationale sur le tabac

SOS Tabagisme-Niger
Colloque International sur le Tabac
Niamey du 16 au 17 JANVIER 2006

Recommandation relative à la loi nationale sur le tabac

- Considérant la gravité de l'épidémie du tabagisme au Niger et la nécessité d'une lutte efficace pour la juguler ;
- Considérant que toute action en matière de lutte contre le tabagisme n'est possible que dans un environnement disposant d'une législation claire et précise sur la question ;
- Considérant la volonté affichée par l'exécutif avec l'élaboration et l'adoption en conseil des ministres de la loi national antitabac et sa transmission à l'Assemblée Nationale ;
- Considérant que plusieurs mois après cette transmission ce projet capital pour la santé des populations n'est toujours pas examiner et adopter par ces mêmes représentants des populations malgré les appels multiformes lancés (gouvernement, société civile, autorités religieuses et coutumières...) à leur endroit ;

Le colloque international sur le tabac tenu les 16 et 17 janvier 2006 à Niamey en république du Niger exhorte les députés nationaux à adopter le projet de loi contre le tabagisme dès la session des lois de mars 2006.

Le colloque

SOS Tabagisme-Niger **Colloque International sur le Tabac** **Niamey du 16 au 17 JANVIER 2006**

Recommandation

- **Considérant** l'agression dont est victime le Niger de la part des compagnies qui ne lésinent sur aucun moyen pour recruter chaque jour de nouvelles victimes surtout parmi les femmes et les jeunes qui constituent leur cible privilégiée ;
- Considérant la nécessité d'une convergence des efforts de tous les acteurs intervenants dans le domaine de la lutte contre tabac en particulier et du bien-être des populations en général afin de répondre efficacement à cette agression de l'industrie du tabac ;

Le colloque recommande au gouvernement

1. la mise en place d'un comité national antitabac regroupant autour du ministère de la santé et de la lutte contre les endémies, les professionnels de la santé, les ONGs antitabac, la société civile ainsi que les médias ;
2. la mise en œuvre dans les meilleurs délais du programme national de lutte contre le tabac ;
3. l'introduction dans les programmes scolaires d'un enseignement sur les méfaits du tabac et la traduction dans les langues nationales des documents sur les méfaits du tabac

Le colloque

Annexe 3: Allocution du Président de SOS Tabagisme-Niger

Monsieur le Ministre de la santé et de la lutte contre les endémies

Excellence Monsieur les ambassadeurs

Monsieur le Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac

Monsieur les représentants de la société civile nigérienne

Mesdames et messieurs ;

Distingués invités

Chers participants ;

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom du Bureau exécutif national de SOS Tabagisme-Niger pour vous souhaiter la chaleureuse bienvenue. En ce début de l'année 2006 je profite pour présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité à tous. Je voudrais saluer la présence amie nous de Monsieur Louis Gauvin, coordonnateur de la coalition québécoise contre le tabac.

Monsieur le Ministre de la santé et de la lutte contre les endémies

Excellence Monsieur les ambassadeurs

Monsieur le Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac

Monsieur les représentants de la société civile nigérienne

Mesdames et messieurs ;

Distingués invités

Chers participants ;

Voici des siècles que les gens s'adonnent à la consommation du tabac, mais ce n'est qu'au XIXe siècle que l'on a commencé à fabriquer des cigarettes en grande quantité. Depuis, l'usage s'est répandu à une échelle vertigineuse, puisqu'un adulte sur trois, soit environ 1,1 milliard de personnes fument dans le monde et, d'ici à 2025, ce nombre devrait dépasser 1,6 milliard. D'ici à 2030 le tabagisme tuera 10 millions de personnes par an ; ce qui le placera en tête de toutes les causes de décès dans le monde. Sept millions de ces décès se produiront dans les pays pauvres. En la mémoire de toutes ses victimes, des orphelins et de personnes qui souffrent en cette matinée de tabagisme je vous demande d'observer une minute de silence.

Distingués invités

Chers participants,

L'industrie du tabac porte la responsabilité de cent millions de décès au XXe siècle et milliard de personnes qui mourront au XXI siècles si rien ne fait. C'est pourquoi nous pensons que le monde doit engager un processus pour la traduire les responsables des compagnies du tabac devant un tribunal spécial pour un crime contre l'humanité au titre que les génocidaires et autre criminelle guère. Car aujourd'hui le tabac est la véritable arme de destruction massive ;

Monsieur le Ministre de la santé,

Excellence Monsieur les ambassadeurs,

Monsieur le Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac,

Monsieur les représentants de la société civile nigérienne,

Mesdames et messieurs,

Le thème de ce colloque est : « la jeunesse africaine face à la menace du tabagisme » Ce thème n'est pas choisi par hasard. Il s'agit de l'aboutissement de plusieurs années de réflexions et d'analyse sur l'orientation de l'industrie du tabac vers l'Afrique notamment sa jeunesse. L'objectif est de regrouper les acteurs de la lutte antitabac d'Afrique et d'ailleurs, les décideurs politiques, les partenaires au développement et la société civile pour une analyse globale de la situation du Tabagisme en Afrique et principalement chez les jeunes. En effet, les facteurs qui prédisposent les jeunes au tabagisme sont complexes et interdépendants et ils varient selon les individus et les populations. Des années de recherche ont néanmoins permis d'identifier certains facteurs courants dans l'amorce du tabagisme. Parmi ceux-ci figurent, à des niveaux élevés, l'acceptabilité sociale des produits du tabac, l'exposition et la vulnérabilité par rapport aux méthodes de commercialisation, à l'offre et à la facilité d'achat de ces produits, l'exemple montré par les parents et les autres adultes et la consommation de ces produits par le groupe de camarades. Pour les jeunes africains fumer est considéré comme une forme d'émancipation voir de civilisation. Avec de méthodes et stratégies élaborés la jeunesse africaines est aujourd'hui une cible de l'industrie tabac face à la grande mobilisation des pays du nord. Si les adolescents sont fréquemment tentés par les nouveaux comportements, souvent ils n'en envisagent pas les conséquences à long terme. Les jeunes, exposés aux messages favorables au tabac à un âge précoce, en viennent à accepter la notion selon laquelle le tabac offre certains avantages d'ordre psychologique qui les aideront à traverser l'adolescence. Pour eux, les avantages psychologiques immédiats l'emportent sur les risques liés à l'usage du tabac, qu'ils perçoivent comme lointains. Les adolescents ont tendance à sous-estimer le degré d'accoutumance à la nicotine ainsi que les difficultés associées au sevrage, et à croire que les jeunes peuvent plus facilement cesser de fumer que les adultes.

Ce qui indique bien que l'Industrie du tabac réussit sa politique, surtout en Afrique : Celle qui consiste à mobiliser les populations notamment les jeunes afin qu'elles se livrent à la consommation de ses produits.

En effet, l'augmentation spectaculaire de la consommation du tabac et la propagation du tabagisme à travers le monde entier constituent à la fois un défi à relever et une occasion à saisir. Le défi consiste à rechercher des solutions globales pour un problème qui ignore les frontières nationales et touche toutes les cultures, les sociétés et les couches socioéconomiques. Mais l'impact massif et sans précédent du tabac sur la santé publique a offert aussi à l'OMS l'occasion de proposer au monde une première réponse globale à une menace planétaire : La convention Cadre pour la Lutte Antitabac (CCLAT).

Cette Convention a été signée et ratifiée par notre pays sous la houlette de Monsieur le Ministre de la santé Ary Ibrahim. C'est pour nous le lieu de lui rendre un hommage pour les efforts immense en matière de lutte antitabac qui a été d'ailleurs récompensé par l'OMS à travers une distinction en 2005.

Cette volonté de notre pays a été confirmée par l'élaboration d'un projet de loi nationale sur le tabac. Ce projet élaboré avec la participation de tous les acteurs intervenants dans ce domaine est présentement à l'Assemblée Nationale pour adoption. Cette adoption devait intervenir

depuis le 30 novembre. Hélas cela a été reporté de façon sine die la veille. Nous sommes convaincu que ce report est dû aux manœuvres des compagnies du tabac. Nos députés ont subi des pressions multiples et souvent concrètes pour qu'il s'oppose à cette loi. Pour vous en convaincre mesdames et messieurs, je vous cite un extrait de ce rapport du Tobacco Institute... « : " La première [menace] pour nos activités est la législation. Depuis environ une douzaine d'années, nous avons fait face à plus de 1000 projets de loi et avons fait échouer plus de 90 % d'entre eux. ". Mais pour ce qui est du Niger ils vont échouer.

Du haut de cette tribune, je lance un appel patriotique aux députés nationaux pour qu'il ne cède à la pression de l'industrie du tabac en adoptant à leur prochaine session ce projet de loi dans l'intérêt des populations du Niger qui les ont élus.

Comme on peut le constater la lutte contre le tabagisme passe obligatoirement par une solution politique.

Pour cela la société civile et les médias ont un rôle important.

Je formule le vœu de voir un engagement de tous les acteurs et les partenaires dans la lutte contre l'épidémie du tabagisme dont l'industrie du tabac, en propageant la dépendance au tabac à travers le monde, constitue le vecteur de cette épidémie qui tue 5 millions de personnes par année.

Je vous remercie !

Annexe 4 : Allocution d'ouverture du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte Contre les Endémies au Colloque International sur le Tabac

Excellence Monsieur les Ambassadeurs ;

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Monsieur le Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac ;

Monsieur le Président de SOS Tabagisme Niger

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, et nationales ;

Chers invités ;

Mesdames et Messieurs les participants.

Je voudrais avant tout profiter de l'occasion que m'offre cette cérémonie pour souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette année 2006 ainsi qu'une bonne fête de tabaski.

Permettez-moi également d'exprimer toute notre reconnaissance au gouvernement du Canada à travers son institution sanitaire Santé Canada et à l'ONG PATH-Canada pour leur appui à l'organisation de cette rencontre. Je salue particulièrement la présence parmi nous de Mr Louis Gauvin Coordonnateur de la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac expert émérite de la lutte antitabac.

Mesdames et Messieurs,

Le rôle du tabagisme dans l'augmentation du nombre des décès prématurés et de la morbidité a été amplement documenté et scientifiquement démontré.

Le monde compte actuellement à peu près 1,3 milliards de personnes qui fument dont 84 % vivent dans les pays en développement et des pays en transition sur le plan économique.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le tabagisme tue un peu plus de 11 000 personnes chaque jour à travers le monde soit une personne toutes les six (6) secondes. Si la tendance actuelle se poursuit, on atteindra les 10 millions de décès par an au cours des années 2020 à 2030, dont 7 millions dans des pays en développement. En se basant sur les chiffres actuels de consommation, on prévoit que plus de 500 millions de personnes mourront des effets du tabagisme.

Mesdames et Messieurs,

Le thème choisi pour ce colloque la « jeunesse africaine face à la menace du tabagisme » est un sujet d'actualité au regard de la prédisposition des chefs d'Etats africains à œuvrer désormais pour la protection de la jeunesse face aux fléaux qui la mine notamment le sida et le tabac. Cet engagement a été manifesté au dernier sommet France Afrique tenue à Bamako.

Dans bon nombre de nos pays, l'usage du tabac augmente chez les jeunes et l'âge de l'initiation au tabagisme décline. La majorité des fumeurs se mettent à fumer au cours de leur adolescence ou plus tôt. Si les jeunes s'abstiennent de consommer du tabac avant l'âge de 20 ans, il est peu probable qu'ils commenceront à en faire usage à l'âge adulte.

Globalement la prévalence du tabagisme dans les pays d'Afrique ne fait que croître comparée à celle des pays industrialisés. Ainsi, le dernier atlas de l'OMS révèle que l'industrie du tabac prévoit une augmentation de 16% de son marché en Afrique d'ici 2008 afin de compenser les pertes liées à la chute de son marché en Europe de l'ouest. Dans cette stratégie la jeunesse africaine constitue leur cible privilégiée. Cela se manifeste par, le fait qu'elle a transféré tout son arsenal de publicité et de marketing dans les pays ne disposant pas de moyens législatifs permettant de faire un contrôle efficace du tabac. Ainsi, au Burkina, en 1998, 43,6% des jeunes adultes se déclaraient fumeurs. Au Mali, en 2001, 44,9% des collégiens âgés de 13-15 ans déclaraient être fumeurs. Au Niger, 22% des élèves consommaient du tabac, sous une forme ou une autre, selon l'enquête sur le tabagisme des jeunes réalisée par l'ANSP 2001. Notons également que 7 élèves sur 10 sont exposés à la fumée du tabac dans les lieux publics et plus de 4 élèves sur 10 vivent dans un foyer où l'on fume.

Mesdames, messieurs ;

Face à l'épidémie mondiale du tabagisme, seules des actions fermes et vigoureuses peuvent sauver l'humanité de ce péril. Sur le plan international l'adoption de la convention cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) et son entrée en vigueur depuis le 27 février 2005 est une grande avancée dans la lutte contre le tabac.

Notre pays n'est pas resté en marge de ce mouvement international. Mieux, il a non seulement participé aux processus de négociations de la convention cadre, mais aussi et surtout l'a ratifié en 2005.

Dans ce cadre le gouvernement plus que déterminé a sur le plan législatif transmis une loi relative à la lutte antitabac à l'assemblée nationale pour adoption et j'ose espérer que les élus du peuple comme ils l'ont fait pendant la ratification de la convention cadre de lutte antitabac, pencheront une fois de plus la balance du côté de la population dont ils ont la charge d'assurer la protection en adoptant cette fois encore à l'unanimité ladite loi sans lui ôter sa substance.

Mesdames et Messieurs,

Les efforts internes méritent d'être soutenus par l'ensemble des acteurs au développement. C'est pourquoi au nom du gouvernement je lance un appel solennel à l'endroit de nos partenaires afin qu'ils soutiennent les actions du gouvernement dans la lutte contre l'épidémie du tabagisme notamment dans la mise en place de notre programme national de lutte contre le tabagisme.

Avant de finir cette allocution, je voudrais remercier au nom du gouvernement l'association SOS Tabagisme-Niger pour ses efforts inlassables dans le cadre de la lutte contre le tabac. Mon département ministériel est prêt à vous soutenir dans toutes vos actions dans ce domaine.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le colloque international sur le tabac

Vive le Niger,

Je vous remercie.